

A.P.M.E.P.

VOTE 2004

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). Aussi, la représentation de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, VOTEZ !


**Votre vote doit être posté avant
le 25 mai 2004***

(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le Bulletin Vert n° 452 de mai-juin 2004.

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

SOMMAIRE

- Modalités
 - Rapport d'activité
 - Rapport financier
 - Renouvellement partiel du Comité National
Déclarations de candidatures
- 

I - MODALITÉS

Attention :

Conformément aux statuts votés en octobre 2000, et au règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges nationaux du Comité National (la moitié des sièges régionaux). Ainsi tous les adhérents sont donc appelés à voter sur :

1. **le rapport d'activité**
2. **le rapport financier**
3. **et seuls les adhérents des Régionales concernées** sont appelés à voter pour renouveler leurs représentants au Comité National

POUR VOTER

- 1 -Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité, du rapport financier, ainsi que des déclarations des candidats au Comité National.
- 2 -**Remplissez** le bulletin de vote.
- 3 -**Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 -**Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté vos nom, prénom, Régionale et signature ; postez dès que possible (vous faciliterez ainsi le travail bien lourd du secrétariat).

Date limite d'envoi : 25 mai 2004*

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

II – RAPPORT D'ACTIVITE 2003

Présenté par le Bureau National

12 mars 2004

Table des matières :

1 Introduction

2 Le travail interne 3

2.1 Les lieux de travail dans l'association

2.1.1 Le Comité

2.1.2 Le Bureau

2.1.3 Les Commissions

2.1.4 Les groupes de travail

2.1.5 Les Régionales

2.2 Les publications

2.2.1 Les Bulletins

2.2.2 Les brochures

2.2.3 Le serveur internet de l'APMEP

2.2.4 Le site abcdebat

2.3 La banque de données PUBLIMATH

2.4 Le chantier EVAPM

2.5 La réflexion et la formation

2.5.1 Les Journées Nationales

2.5.2 Le groupe de travail « Journées »

2.6 Le séminaire

3 Relations externes

3.1 Les relations avec l'Institution

3.2 Avec l'ADIREM

3.3 Les relations avec les autres associations

3.4 La Fédération européenne des Associations de Professeurs de Mathématiques

3.5 Les relations avec les fédérations de parents d'élèves

3.6 Les relations avec les syndicats d'enseignants

3.7 Les relations avec la Presse

3.8 Participation de l'APMEP à diverses manifestations

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

Contrairement aux années précédentes, ne figureront, dans ce rapport, que les actions de l'APMEP. On trouvera dans la plaquette « Visages de l'APMEP » la présentation de notre association, les brochures nouvelles. Cette plaquette est mise à jour tous les ans en fin d'année scolaire et son contenu sera approuvé par le Comité de juin, à partir de cette année.

CHAPITRE 2

LE TRAVAIL INTERNE

2.1 Les lieux de travail dans l'association

2.1.1 Le Comité

En 2003, le Comité National, qui comprend **32 membres** représentant directement les **Régionales** et **10 membres** élus en tant que **candidats libres** ayant pour la plupart le soutien de leur Régionale a été réuni trois fois : **les 15 et 16 mars, les 21 et 22 juin, les 15 et 16 novembre.**

Le Comité s'est prononcé sur les points suivants :

Adhésions et abonnements :

La politique d'adhésion décidé l'an passé, ayant porté ses fruits, est poursuivie. Les tarifs ont subi quelques modifications, mais nous avons conservé les conditions particulièrement attractives pour la première adhésion.

Un débat a eu lieu sur les finances de l'APMEP, d'où il ressort que l'association n'a pas intérêt financièrement à proposer des adhésions seules, ce chapitre ne suffisant pas à couvrir les frais de fonctionnements, les déplacements notamment.

La stabilité du montant total des cotisations (adhésion + abonnements) a donc été décidée, mais le centre de gravité a été déplacé vers l'adhésion.

Le Comité approuve à l'unanimité le tableau des tarifs proposés par le Bureau. (Comité 21 – 22 juin)

Journées nationales de PAU :

Le Comité prend la décision d'une gratuité d'inscription par demi journée pour les stands APMEP, groupes de travail et la gratuité pour 3 des 6 intervenants Publmath. (Comité 21 – 22 juin).

Le Comité donne son accord de principe aux Régionales de Montpellier et de Toulouse, pour l'organisation des Journées, en Principauté d'Andorre. (Comité 15 - 16 novembre)

Comme chaque année, le Comité demande l'inscription des Journées nationales au plan national de formation ainsi que l'obtention d'une décharge de service pour le vendredi.

La formation des maîtres :

La Commission Formation des maîtres propose le texte suivant au Comité :

Sans négliger l'importance de la formation disciplinaire, les formations des PLC et PLP doivent prendre largement en compte les aspects de pré-professionnalisation en première année, afin que les stagiaires présentent dès leur sortie de l'IUFM le minimum de compétence nécessaire pour prendre en main leurs premières classes. Pour ce faire, les concours doivent comporter une épreuve visant à mesurer les compétences pré-professionnelles acquises afin d'éviter le recrutement de candidats qui seront amenés, soit à renoncer d'eux-mêmes en cours de formation, soit à ne pas voir leur formation validée. Ce qui serait humainement - et économiquement - très préjudiciable !

D'autre part en ce qui concerne l'aspect disciplinaire, une évolution des contenus est souhaitable, en liaison avec celle des programmes de l'enseignement secondaire. L'APMEP doit pour cela se mettre en contact avec la présidence des jurys de concours.

D'autre part, l'APMEP rappelle son attachement à une entrée progressive dans le métier : six heures d'enseignement la première année d'enseignement, douze heures la seconde.

Il est adopté à l'unanimité moins deux abstentions. (Comité 15 - 16 mars)

Baccalauréat 2003 :

Le Comité approuve la demande d'annulation de l'épreuve, demandée par le Président dans un courrier au ministre.

Le Comité demande à l'unanimité au Bureau de :

- réitérer la demande d'annulation de l'épreuve et qu'elle soit repassée avec un barème national,
- citer à l'appui ce qui est en train de se passer dans les académies : adaptation du barème, dont on rappelle qu'il doit être national,
- remettre en cause les inadéquations horaires programmes,
- pointer les problèmes posés par le document d'accompagnement.

Le texte d'un deuxième courrier est adopté à l'unanimité. Le Comité demande que ce courrier soit diffusé le plus largement possible : associations de parents d'élèves, journaux, ministère. (Comité 21 - 22 juin)

Le débat national sur l'avenir de l'école :

Le Comité adopte le texte suivant : (Comité 15 - 16 novembre)

L'APMEP s'oppose à l'émiettement de notre enseignement. Il faut recentrer le collège sur les apprentissages fondamentaux.

Les mathématiques y contribuent de façon décisive avec leur spécificité. Leur enseignement doit être décliné en termes de culture, langage, compétences et connaissances ; et pas seulement en termes de contenus.

Afin d'assurer ces apprentissages fondamentaux, il faut du temps.

Cette question du temps dans les apprentissages est cruciale. Les programmes doivent s'attacher à définir un socle qui donne du sens et de la cohérence aux contenus et qui ne soit pas seulement un empilement des savoirs faire.

2.1.2 Le Bureau

En 2003, le Bureau National s'est réuni **les 25 et 26 janvier, les 15 et 16 mars, le 18 mai, les 21 et 22 juin, les 13 et 14 septembre, les 4 et 5 octobre, les 15 et 16 novembre et le 13 décembre.**

En plus de la gestion interne habituelle (adhésions, élections, fonctionnement, . . .) de l'Association, et de la préparation des débats du

Comité national et du séminaire, les principales actions menées par le Bureau ont porté sur :

Poursuite de la campagne d'adhésion :

Conditions très avantageuses pour la première adhésion, sensibilisation des Régionales et des adhérents, « étoilages » des brochures, publicités (par le Bulletin Vert, le BGV, les éditions Faton, ACL-les éditions du Kangourou,...), gratuité d'inscription aux Journées nationales de Pau. **Deuxième édition de la plaquette « Visages 2003 - 2004 de l'APMEP ».**

Création du site « abcdebat »

Ce site permet à tous les adhérents d'avoir accès, avec mot de passe, à certains documents de l'association, de dialoguer, de travailler à distance.

La lettre du Bureau

Ce document d'une page donne aux membres du Comité, aux « cadres » de l'association, un compte rendu rapide de chaque Bureau.

Création d'un Vade-Mecum pour les trésoriers des Régionales.

Mise en réseau et renouvellement du matériel informatique du local.

Passage à LATEX

Une réunion d'information et de formation (légère) a eu lieu au local avec un spécialiste, membre de l'APMEP : Michel BOVANI. Il a été décidé que l'on utiliserait, dans un premier temps, LATEX pour la composition de certaines brochures de l'APMEP, Olympiades notamment.

Étude d'un changement de statut :

L'élection du président ne se passant pas dans la plus grande transparence, l'étude d'un nouveau système permettant aux adhérents, ou au minimum aux membres du Comité de connaître quelques mois à l'avance les candidats est en cours.

Mise en place d'un groupe de travail « Quelle école – quelles mathématiques ? » :

Ce groupe travaille actuellement sur un nouveau texte d'orientation.

Gestion de la crise « Bac 2003 »

Suite à l'émotion suscitée par les sujets des bac S et ES, les actions du Bureau ont été les suivantes :

- Courrier aux ministres, Inspecteurs Généraux, IPR
- Réponses aux journalistes de la presse écrite et radiophonique.
- Gestion de la Commission lycée après démission de ses responsables ;
- Élaboration et publication d'un BGV spécial bac 2003.

Rencontres avec nos partenaires

Notamment pendant les Journées nationales de Pau, le Bureau a rencontré l'Inspection Générale et Régionale de mathématiques, GEPS mathématiques, ADIREM, CFEM, «Femmes et Mathématiques », SMF, SMAI, APISP, UDP, UPS, SNES, ...

La crise des vocations scientifiques :

Poursuite des actions entreprises l'année précédente, au sein du collectif « Action Sciences ». Collaboration au site : <http://www.sfc.fr/ActionSciences.htm>, où sont visibles toutes les actions entreprises par le groupe.

Encadrement de l'emploi - jeune.

Formation, gestion du travail et des présences.

Représentation de l'APMEP

L'APMEP a des représentants à l'ADIREM, à Animath, à la CFEM, à la FEAPM, à Objectif Sciences et dans diverses manifestations.

Relation avec les autorités.

Courriers et audiences.

PUBLIMATH :

Mise à disposition de moyens de secrétariat.

EVAPM :

Mise en chantier d'une nouvelle évaluation à grande échelle en seconde.

Rencontre avec un fabricant de calculatrices

Participations (membre de jurys)

Prix Abel (Ambassade de Norvège), prix d'Alembert (SMF).

2.1.3 Les Commissions

La première réunion de chacune des sept Commissions Nationales (premier degré, collèges, lycées professionnels, lycées agricoles, lycées, formation des enseignants et enseignement supérieur) a lieu pendant les Journées nationales, elle est ouverte à tous les adhérents. Les autres réunions sont plus particulièrement réservées aux représentants des Commissions Régionales (quand celles-ci existent). Les responsables des Commissions et des groupes de travail ont été réunis le 5 octobre 2003, avec les présidents des Régionales et le Bureau National pour rendre compte de leurs activités et débattre des problèmes de recrutement des adhérents, en particulier des jeunes collègues et des moyens de faire aboutir les revendications de l'APMEP.

Commission 1^{er} degré :

Elle se donne cinq objectifs principaux :

- alimenter les publications d'articles qui concernent le 1er degré (sans être forcément spécifiques),
- augmenter le nombre d'ateliers proposés aux Journées nationales (c'est déjà le cas à Pau),
- relancer une action pour favoriser l'adhésion des adhérents professeurs des écoles,
- avoir plus d'enseignants de terrain (du 1er degré) à la Commission
- achever une brochure sur le thème des grandeurs et mesures à l'école et au collège.

Enfin, une liste de diffusion électronique est en cours d'établissement.

Commission collège :

Le travail a porté sur les IdD (en 5^e) montrant une grande diversité de mise en place, sur les évaluations (également en 5^e) et sur les programmes en regard au toilettage que doit effectuer le GEPS.

Ici aussi, une liste de diffusion est en cours. Elle devrait donner une dynamique à la Commission en permettant les échanges. Les questions porteront sur les IdD, les évaluations, le facultatif, les types de structures différenciées, le Brevet.

Commission lycée :

La Commission lycée a travaillé sur les sujets de bac 2003, et les propositions d'énoncés de l'inspection générale pour les prochaines sessions, avant leur publication. Lors des Journées de Pau des listes de diffusion pour les différentes séries ont été mises en place en vue de faire des propositions sur les objectifs, les contenus et horaires. Un débat a été ouvert sur la place des mathématiques dans la formation de tous les lycéens.

Commission lycée professionnel :

Les professeurs de LP sont souvent plus physiciens que matheux, il faut donc susciter des articles pour les intéresser davantage (le CD sur les sujets de BEP, par exemple, a été fort apprécié). Avec l'annonce de la consultation Ferry, les nouveaux programmes de BEP et de Bac Pro sont en attente.

2.1.4 Les groupes de travail

Les Groupes de travail dont la création et la composition sont arrêtées par le Bureau, sur proposition d'adhérents intéressés, ont des objectifs précis et une durée limitée dans le temps. La plupart des groupes élaborent des brochures ou proposent des articles pour le Bulletin de l'Association.

Le groupe « Histoire »

alimente régulièrement le site de l'APMEP, de nombreuses brochures sont en préparation. Frédéric METIN en est le nouveau responsable. Il voudrait mutualiser des témoignages d'utilisation en classe. Il demande également aux Régionales d'établir une listes des ressources en textes historiques, en documentation sur l'histoire, à destination des

collègues désireux de commencer (il y a beaucoup de demandes), qui pourrait être mise en ligne ou publiée dans un petit fascicule.

Le groupe « Journées »

Il élabore un cahier des charges à destination des organisateurs des Journées. Devant l'important bénéfice des Journées de Pau, l'idée d'une cagnotte est actuellement étudiée.

Le groupe « Texte d'orientation »

Il travaille sur un nouveau texte d'orientation.

Le groupe « Jeux »

Ce groupe a pour objectif l'élaboration de brochures. Jeux VII est en route.

Le groupe « Activités mathématiques au collège »

Une brochure à partir des articles qu'il avait publiés ces dernières années dans le BV, a été élaborée. Les travaux à venir porteront sur les décimaux et sur la liaison école-collège.

Le groupe « Publimath »

Ce groupe poursuit son activité. Le glossaire commence à prendre forme dans la base de données.

Le groupe « Formation des maîtres »

Il est très attentif aux changements de maquettes, dans le cadre d'un projet européen de réformes des cursus, des concours et formations.

Le groupe « Budget »

Créé en 1995, il s'est réuni 7 fois en 2002 : le 25 janvier, le 8 mars, le 24 mai, le 12 septembre, le 3 octobre, le 14 novembre et le 12 décembre. Il est chargé de prévoir les implications financières des actions, en cours ou envisagées, mais aussi de proposer un budget au Bureau et au Comité. Il est placé sous la responsabilité du Président de l'APMEP.

2.1.5 Les Régionales

Les 26 Régionales constituent la structure de base, au niveau local, essentielle à la vie de l'Association. Elles ont un rôle indispensable de relais entre les adhérents et les instances nationales.

En particulier, les Régionales :

– représentent le Bureau National lorsque celui-ci est invité à une manifestation dans leur région ;

- organisent une journée de réflexion ouverte à tous les professeurs de mathématiques ;
- publient un bulletin (éventuellement avec l’IREM) ;
- organisent un rallye mathématique (éventuellement avec l’IREM) ;
- participent éventuellement à l’organisation de formations ;
- présentent, avec l’aval de l’IUFM, l’APMEP aux jeunes collègues ;
- participent, avec les Inspecteurs Pédagogiques Régionaux, aux réunions inter académiques... ;
- participent, éventuellement, à l’organisation de manifestations scientifiques.

Un double réseau de correspondants a été créé pour améliorer la communication au sein de l’Association :

- correspondants des Commissions, de brochures, pour les relations entre les Régionales et les instances nationales
- correspondants d’établissements pour les relations entre les Régionales et les collègues adhérents ou non.

La réunion du 5 octobre 2003, centrée sur les adhésions, a mis en évidence :

- la variété des actions (Journées, réunions, manifestations diverses, jeux et concours, bulletins,...) ;
- l’efficacité d’une liste de correspondants dans chaque établissement pour diffuser l’information ;
- la nécessité de s’intéresser davantage aux jeunes collègues ;
- la sous-exploitation des ressources propres de l’APMEP (listes d’établissements, d’adhérents, pages du BGV et du serveur mises à la disposition des Régionales,...) ;
- la nécessité d’améliorer les liens et l’articulation entre les Régionales et le Bureau National.

2.2 Les publications

2.2.1 Les Bulletins

Le Bulletin Vert

Le traditionnel Bulletin « Vert » est le support écrit de référence de l’APMEP.

C'est à travers lui que, bien souvent, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notre association est perçue.

La Commission du Bulletin est placée sous la responsabilité de Christiane Zehren, assistée d'Henri Bareil. Elle analyse avec sérieux et bienveillance les propositions d'articles, conseille éventuellement des modifications aux auteurs, souhaite apporter une aide à des auteurs potentiels et choisit les thèmes des dossiers pour lesquels elle sollicite des articles.

La politique éditoriale des dossiers s'est poursuivie : Histoire de l'enseignement des mathématiques IV (n° 444 et 447), le calcul (n° 445 et 446), Actes des Journées nationales de Rennes (n° 448) et Mathématiques dans d'autres pays (n° 449).

Roger Cuppens assure bénévolement, avec efficacité et compétences, le travail de mise en forme. L'imprimerie Louis Jean de Gap (05) est chargée de la fabrication et du routage.

Le BGV

Le BGV (Bulletin à Grande Vitesse), souple et rapide dans sa réalisation et son acheminement, assure la diffusion d'informations d'actualité et rend compte des actions de l'Association.

Cette publication bimestrielle, placée sous la responsabilité du Bureau National et du Président de l'APMEP, est en quelque sorte un bulletin de liaison entre le Bureau et les adhérents. Il informe sur l'actualité de l'enseignement des mathématiques, en particulier les Journées nationales et rend compte des actions du Bureau.

En 2003, il a publié un numéro spécial « bac 2003 » à la suite des événements de juin 2003.

Nicole Toussaint, assistée de Jean Fromentin, en assure la rédaction avec efficacité et rigueur. L'imprimerie PATON de Saint André les Vergers (10) est chargée de la fabrication et du routage.

PLOT

Une équipe de rédaction a été constituée autour de Valérie Larose avec pour mission de faire de PLOT une revue destinée aux collègues « débutants » qui soit un outil de réflexion, d'échanges et de débats, différent du Bulletin Vert, avec un ton « nouveau ».

Après avoir choisi une liste originale de rubriques, (La parole à..., Partageons nos expériences, Jouons le jeu, La vie de l'association, Dans nos tiroirs, Associations amies), la nouvelle équipe a décidé que PLOT signifiait désormais « Partager, Lire, Ouvrir, Transmettre ». Jean Barbier assure bénévolement avec efficacité et compétence le travail de mise en forme. L'imprimerie Louis Jean de Gap (05) est chargée de la fabrication et du routage.

2.2.2 Les brochures

La détermination d'Henri Bareil, responsable des publications, a permis à l'APMEP de diversifier les brochures mises à la disposition des adhérents à des prix souvent très avantageux.

Jean Barbier, toujours bénévole et dévoué, assure la mise en forme des brochures éditées par l'APMEP.

Les nouvelles co-diffusions ont pour but d'offrir des ristournes à nos adhérents sur l'achat de bons ouvrages et d'améliorer les finances de l'APMEP en conformité avec la loi Lang.

En plus de la plaquette gratuite « Visages 2003-2004 de l'APMEP », à la fois catalogue des publications et mémento de l'Association, il faut distinguer 4 types de brochures :

- Brochures dont l'APMEP est seule responsable de la rédaction et de l'édition.

Le total bénévolat des auteurs de ces brochures mérite d'être souligné. Le Bureau les remercie tous chaleureusement de leur dévouement.

- Brochures dont l'APMEP est responsable de l'édition
- Brochures en co-édition (un autre co-éditeur étant maître d'oeuvre)
- Brochures en co-diffusion

On trouvera dans les plaquettes « Visages 2002-2003 de l'APMEP » et « Visages 2003-2004 de l'APMEP » les différentes brochures parues cette année 2003.

2.2.3 Le serveur internet de l'APMEP

L'adresse du site est : <http://www.apmep.asso.fr/>

Il est tenu à jour par Régis Goiffon sous la responsabilité du Bureau National.

Facile et rapide d'accès, il contient une présentation de l'Association et de ses publications : Bulletin "Vert", BGV, PLOT, brochures, bases de données. Il donne accès à la base de données bibliographiques Publmath réalisée en coopération avec l'ADIREM.

Les informations concernant la structure et la vie de l'Association, ses prises de position sur les questions touchant à l'enseignement des mathématiques y sont régulièrement diffusées. Il contient aussi des informations pratiques, qu'il s'agisse des textes réglementaires ou de manifestations sur des sujets mathématiques et propose des liens avec des sites institutionnels ou mathématiques. En particulier, des projets de programmes ou des décisions officielles mal connues des enseignants y sont présentés.

2.2.4 Le site abcdebat

Les informations que l'APMEP diffusent utilisent plusieurs canaux.

- le bouche à oreille par les interventions de chacun des militants.
- les différentes publications écrites : BGV, PLOT, le Bulletin Vert, les revues.
- des informations diffusées par voie électronique, citons en quelques unes, les courriels entre différents membres, le site web dont l'adresse principale est : <http://www.apmep.asso.fr/>

Dans ce contexte, l'association se dote d'un outil supplémentaire : une plate-forme destinée à héberger des groupes de travail collaboratif *abcdebatAPMEP* dont l'adresse actuelle est : <http://trg45.univ-lille1.fr/abc/apmep/>

Sur cette plate-forme chaque adhérent peut déposer ou trouver des documents avec des commentaires. Il y verra là des informations réservées aux membres de l'association qui ne seront pas forcément sur le site web qui est accessible à toute personne susceptible de se relier à internet. C'est aussi le moyen de gérer les documents communs aux différents groupes de travail et Commissions.

Les membres de l'APMEP qui participent à un groupe ont ou peuvent avoir un numéro qui leur est propre, en envoyant un courriel à François COUTURIER : francois.couturier@univ-fcomte.fr et dans ce

cas pourront avoir accès à des informations propres au groupe auxquels ils participent.

2.3 La banque de données PUBLIMATH

Le Comité de pilotage chargé de définir les orientations de PUBLIMATH, les modalités de mise en œuvre et leur réalisation s'est réuni le 16 mars..

Plus de 4 500 fiches PUBLIMATH peuvent être consultées sur le réseau Internet aux deux adresses suivantes :

<http://publimath.irem.univ-mrs.fr>

<http://publimath.univ-lyon1.fr>

On peut également y accéder à partir du serveur de l'APMEP, de sites académiques, du site des IREM, ainsi qu'à partir du site Educnet du Ministère. Le nombre moyen mensuel de connexions est d'environ 20 000. La sixième version du cédérom PUBLIMATH a été éditée pour les Journées nationales de Pau. Il est en vente à l'APMEP.

L'équipe, animée avec passion par Michèle Bechler, a présenté PUBLIMATH à la COPIRELEM, au séminaire et aux Journées nationales de l'APMEP, au colloque de la Commission inter IREM premier cycle, au salon DIDACTICA et à EMF à Tozeur (Tunisie).

2.4 Le chantier EVAPM

Toujours sous la compétente responsabilité d'Antoine Bodin, l'équipe s'est consacrée, en 2003, au développement, à la passation et au début de traitement de l'étude EVAPM SECONDE 2003 qui consistait à mettre à plat, de façon aussi exhaustive que possible, les connaissances et les compétences mathématiques des élèves en fin de seconde. Le plan d'évaluation a comporté 24 épreuves d'une heure, destinées aux élèves ainsi qu'un questionnaire destiné à recueillir l'opinion des professeurs.

Un millier de professeurs ont inscrit leurs classes à cette évaluation, mais les perturbations de la fin de l'année n'ont permis la participation que de 400 classes, avec un total d'environ 15.000 élèves.

L'étude a été l'occasion de développer une méthodologie nouvelle basée sur l'utilisation de TEX.

Les premières analyses mettent en évidence un rapport très superficiel aux notions, concepts et méthodes prévues par le programme. D'une façon générale elle montre, chez les élèves, une absence quasi totale d'autonomie et de capacité de prise d'initiative. Si une question n'est pas soigneusement balisée, les taux de réussite ne sont jamais supérieurs à 10%. Ces remarques rejoignent et permettent de compléter les conclusions de l'étude PISA 2000.

Par rapport à l'étude EVAPM SECONDE 1991, dont une partie des items ont pu être repris, la présente étude met en particulier en évidence une diminution manifeste des compétences liées au calcul algébrique et à la géométrie.

2.5 La réflexion et la formation

2.5.1 Les Journées Nationales

Organisées, cette année, par la Régionale de Bordeaux, elles ont eu lieu du 23 au 25 octobre au palais Beaumont et au lycée Barthou de Pau. Elles ont rassemblé environ 650 professeurs de mathématiques autour du thème «Mathématiques de la terre aux étoiles».

Le Bureau s'est réuni avec ses différents invités présents ou représentés pour débattre du problème de la désaffection des étudiants pour les études scientifiques et de l'image des sciences.

Une rencontre avec les associations étrangères. Une délégation algérienne, essentiellement composée d'inspecteurs, était présente. Elle était là pour recueillir des informations lui permettant de créer une association algérienne de professeurs de mathématiques.

Monsieur Moisan, Doyen du groupe Mathématiques de l'Inspection Générale, est intervenu, à sa demande. Le texte de son discours est en ligne sur le site de l'APMEP.

En 2004, les Journées nationales de l'APMEP seront organisées par la Régionale d'Orléans -Tours. Elles auront lieu à Orléans les 23, 24 et 25 octobre autour du thème «Mathématiques et environnement».

2.5.2 Le groupe de travail « Journées »

s'est réuni le 14 décembre 2003. Un vade-mecum, destiné aux organisateurs des Journées, est en préparation. Une des idées apparues

lors de cette réunion est la proposition de constituer une cagnotte, alimentée par une partie des bénéficiaires. Cette cagnotte permettrait de diminuer les frais d'inscriptions et d'éponger, le cas échéant, les déficits.

2.6 Le séminaire

Le Séminaire annuel est un lieu de rencontre privilégié pour les divers responsables de l'APMEP. Il a eu lieu les 25 et 26 mai au F.I.A.P. de Paris.

Les débats du dimanche, cette année, ont porté sur l'enseignement des mathématiques en collège.

CHAPITRE 3

RELATIONS EXTERNES

3.1 Les relations avec l'Institution

L'APMEP alerte les ministres, leurs conseillers, leurs directions, l'Inspection Générale de mathématiques, des problèmes concernant l'enseignement des mathématiques et leur fait connaître ses positions, ses propositions et ses revendications.

Relations avec le Cabinet

Lettres à Luc Ferry, Ministre de la Jeunesse de l'Education Nationale et de la Recherche et à Xavier Darcos, Ministre délégué à l'Enseignement Scolaire, à propos de l'épreuve du baccalauréat des séries S et ES de la session métropole Juin 2003 (19 juin, 24 juin et 1^{er} août)
Invités aux Journées nationales de Pau, les ministres Claudie Haigener, Luc Ferry et Xavier Darcos n'ont pu y participer.

Relations avec la DESCO

Lettre au directeur de la DESCO, Jean-Paul de Gaudemar, à propos : de la série L et des séries STT, STI, SMS. (7 décembre)
L'APMEP a été reçu par le sous-groupe mathématiques du GEPS-Sciences le 19 décembre.
Invités aux Journées nationales de Pau, Monsieur Jean-Paul de Gaudemar n'a pu y participer.

Relations avec l'Inspection générale de mathématiques

Rencontre APMEP - Doyen de l'inspection Générale, Monsieur Moisan, le 16 septembre 2003.

Invité, Monsieur Moisan a pris la parole lors des Journées nationales de Pau (voir serveur)

Relation avec la commission « Thélot » : une demande d'audience a été envoyée à Monsieur Thélot.

3.2 Avec l'ADIREM

L'APMEP participe aux travaux de l'ADIREM, œuvre pour le maintien des IREM et soutient leurs actions au service des enseignants de mathématiques.

Le président de l'ADIREM a été invité par le Bureau National à la tribune des Journées nationales de Pau.

Le président de l'APMEP a été invité au séminaire de l'ADIREM.

3.3 Les relations avec les autres associations

L'APMEP invite traditionnellement à ses Journées nationales (au moins à la première journée) les associations françaises et étrangères avec lesquelles elle entretient des relations suivies, en particulier : l'AFEF, Animath, l'APHG, l'APBG, l'APISP, l'APSES, l'ARDM, la CFEM, les CRAP, la FADBEN, Femmes et Mathématiques, la SFdS, la SMAI., la SMF, l'UDP, l'UPS, la FESPM, la SBPMef, MATH.en JEANS, l'ATSM.

L'APMEP est représentée statutairement à la CFEM. Cette Commission organise la participation française aux congrès internationaux ICME et gère des aides financières correspondantes.

L'APMEP est membre du conseil d'administration d'Animath et participe activement à ses travaux.

L'APMEP et l'UPS sont chacune représentées au Comité de l'autre.

L'APMEP est représentée à Objectif Sciences.

L'APMEP et la SBPMef s'invitent traditionnellement à leurs manifestations annuelles, congrès, Journées nationales, séminaire.

3.4 La Fédération européenne des Associations de Professeurs de Mathématiques

Des échanges ont lieu entre les différentes associations tout au long de l'année.

3.5 Les relations avec les fédérations de parents d'élèves

L'APMEP informe les fédérations de parents d'élèves (FCPE et PEEP) des positions qu'elle adopte et les invite à rencontrer le Bureau lors des Journées nationales. Nos associations se sont tenues au courant de nos actions respectives en juin et juillet, à la suite des épreuves des séries S et ES du baccalauréat.

3.6 Les relations avec les syndicats d'enseignants

L'APMEP informe régulièrement les principaux syndicats d'enseignants de ses positions, propositions et revendications et les invite traditionnellement à la première journée des Journées nationales. A Pau, ils ont pu rencontrer le Bureau National.

3.7 Les relations avec la Presse

L'APMEP informe les principaux organismes de presse locaux et nationaux des positions qu'elle adopte et les a invités à la séance d'ouverture des Journées nationales de Pau. Seule la presse locale s'est intéressée à notre manifestation !

Le Président a répondu aux différentes interviews, sur le baccalauréat, sur les calculatrices, sur la désaffection pour les études scientifiques.

3.8 Participation de l'APMEP à diverses manifestations

Jury des prix d'Alembert et Abel

III - RAPPORT FINANCIER 2003

Toutes les sommes sont en euros

	2001	2002	2003
I. Cotisations et abonnements	330 929,14	322 050,54	312 405,83
<i>dont cotisations</i>		130 271,99	139 639,50
<i>dont abonnements</i>		191 778,55	172 766,33
II. Publicité	9 926,64	13 728,06	11 650,00
III. Vente de brochures	31 377,34	27 546,78	39 138,27
<i>Ventes par le National</i>		42 327,31	52 521,12
<i>Quota à disposition des Régionales</i>		-14 780,53	-13 382,85
IV. Produits financiers		26 159,18	18 056,99
<i>Intérêts du livret A (C.N.E.)</i>	2 565,93	2 642,90	2 438,63
<i>Produits nets (cessions de SICAV)</i>	26 213,04	23 516,28	15 618,36
V. Prestations de service		4 625,72	7 069,64
<i>Frais d'envoi</i>	2 708,59	2 743,51	5 185,80
<i>Abonnements belges</i>	296,81	188,50	761,30
<i>Abonnements jumelés</i>		82,97	299,86
<i>Conventions et redevances diverses</i>		1 610,74	822,68
VI. Souscription à "EVAPM"			20 750,24
VII. Produits exceptionnels	37 513,30	35 468,47	26 281,95
<i>Régionales :</i>			
<i>Ristournes non versées</i>	1 984,89	1 213,80	2 645,50
<i>Quota brochures non utilisé</i>		6 496,04	4 905,44
<i>Subvention EMS</i>	29 945,31	10 720,00	0
<i>Subvention emploi jeune</i>			15 305,31
<i>Autres produits exceptionnels</i>	5 583,10	17 038,63	2 925,7
VIII Ristournes versées aux régionales	(-22 138,65)	-21 750,90	- 22 498,00
	441 530,80	407 827,85	412 854,92

DEPENSES	2001	2002	2003
I. Publications (détails ci-dessous) :	87 432,30	116 034,77	160 035,43
6 Bulletins	48 151,79	43 911,49	45 330,46
6 BGV	20 682,30	24 353,98	21 547,87
4 PLOT			11 945,73
Nouvelles brochures (y compris en coédition)	5 504,10	28 392,19	28 575,25
Achat publications pour co-diffusions		19 377,11	27 499,81
Réédition de brochures	13 094,10	0,00	25 136,31
II. Vie de l'Association	244 044,33	257 834,96	254 853,36
1. Frais de fonctionnement (détails ci-dessous) :	60 047,27	65 556,68	74 464,74
<i>Impressions diverses : Visages APMEP, appels de cotisations, bulletins de vote, encarts, étiquettes ...</i>	8 737,58	14 949,67	16 470,06
<i>Charges administratives : papiers à lettres, enveloppes, ...</i>	12 735,88	8 799,15	14 450,21
<i>Locaux : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurances, impôts, ...</i>	23 522,48	27 159,75	29 829,85
<i>Location : machine à affranchir, photocopieuse, salle de réunions</i>	8 251,34	8 301,08	7 659,47
<i>Maintenance du matériel</i>	6 800,00	6 347,03	6 055,15
2. Traitement des employés, cotisations et charges sociales : <i>dont emploi-jeune : 16 915,44</i>	74 724,89	86 238,76	89 485,67
3. Personnels extérieurs : honoraires	5 262,41	4 399,39	4 400,00
4. Dons, libéralités et cadeaux	77,60	30,79	0,00
5. Remboursement de frais (détails ci-dessous)	113 932,17	101 609,34	86 502,95
<i>Bureau, Comité, Commissions, Séminaire.....</i>		95 696,80	82 912,76
<i>Séminaire EMS</i>		2304,51	0,00
<i>Frais divers des responsables de l'association</i>		3608,03	3590,19

III. Frais de port et de routage (détails ci-dessous) :	33 293,15	33 581,14	45 833,32
<i>Routage et port du Bulletin</i>		15 143,64	15 951,86
<i>Port BGV</i>		6 673,96	6 983,54
<i>Port PLOT</i>			5 469,90
<i>Appels de cotisations, vote, circulaires....</i>		6 419,72	9 861,62
<i>Port brochures</i>		2 060,00	5 853,33
<i>Collecte courrier</i>		3 283,82	1 713,07
<i>Stockage de brochures</i>			885,00
IV. Frais EVAPM :	10 746,57	1 852,11	25 451,98
<i>Stockage brochures EVAPM</i>			297,00
<i>Impression Tests EVAPM</i>			20 654,10
<i>Envoi tests</i>			4 500,88
V. Charges exceptionnelles (détails ci-dessous) :	24 380,62	21 914,14	20 054,72
<i>1. Subvention et publicité</i>	0,00	1 262,24	0,00
<i>2. Reversement abonnements jumelés</i>	2 989,14	2 643,92	2 170,33
<i>3. Dotations aux amortissements</i>	20 164,45	16 341,67	14 417,27
<i>4. Frais divers</i>	1 227,03	1 666,31	3 467,12
VI. Variation du stock :	6 550,89	-9 325,94	-33 712,00
	416 447,87	421 891,18	471 694,21

BILAN
AU
31/12/2003

Pour des raisons de mise en page, ce bilan est réparti sur les deux pages suivantes (26-27)

BILAN AU 31/12/2003

ACTIF	EXERCICE 31/12/2003		
	VALEUR BRUTE	AMORT. PROV.	VALEUR NETTE
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>			
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	<u>26 850,92</u>	<u>21 992,63</u>	<u>4 858,29</u>
Autres immobilisations incorporelles	26 850,92	21 992,63	4 858,29
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	<u>226 452,60</u>	<u>141 298,92</u>	<u>85 153,68</u>
Constructions	114 336,77	46 516,57	67 820,20
Autres immobilisations corporelles	112 115,83	94 782,35	17 333,48
<u>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</u>	<u>253 303,52</u>	<u>163 291,55</u>	<u>90 011,97</u>
<u>ACTIF CIRCULANT</u>			
<u>STOCKS</u>	<u>162 672,00</u>		<u>162 672,00</u>
Matières ou marchandises	162 672,00		162 672,00
<u>CREANCES</u>	<u>46 850,49</u>		<u>46 850,49</u>
Créances et comptes rattachés	23 920,04		23 920,04
Autres créances d'exploitation	21 570,00		21 570,00
Créances diverses	1 360,45		1 360,45
<u>VALEURS IMMOBILIERES DE PLACEMENT</u>	<u>374 926,65</u>		<u>374 926,65</u>
<u>DISPONIBILITES</u>	<u>152 847,95</u>		<u>152 847,95</u>
Banques	152 704,43		152 704,43
Caisse	143,52		143,52
<u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</u>	<u>19 312,18</u>		<u>19 312,18</u>
<u>TOTAL ACTIF CIRCULANT</u>	<u>756 609,27</u>		<u>756 609,27</u>
<u>TOTAL DU BILAN</u>	<u>1 009 912,79</u>	<u>163 291,55</u>	<u>846 621,24</u>

BILAN AU 31/12/2003

EXERCICE 31/12/2002	PASSIF	EXERCICE 31/12/2003	EXERCICE 31/12/2002
VALEUR NETTE			
	<u>CAPITAUX PROPRES ET RESERVES</u>		
<u>251,05</u>	Autres réserves	704 371,83	718 435,16
251,05			
	<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	<u>-58 839,29</u>	<u>-14 063,33</u>
<u>95 504,31</u>	<u>SITUATION NETTE</u>	<u>645 532,54</u>	<u>704 371,83</u>
70 106,93			
25 397,38	<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES</u>	<u>645 532,54</u>	<u>704 371,83</u>
<u>95 755,36</u>			
	<u>DETTES</u>		
<u>128 960,00</u>	<u>DETTES FINANCIERES</u>	<u>458 ,76</u>	
128 960,00	Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	458,76	
<u>44 906,55</u>			
23 344,61	<u>DETTES D'EXPLOITATION</u>	<u>96 985,90</u>	<u>89 962,57</u>
16 762,99	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 652,72	28 646,38
4 798,95	Dettes fiscales et sociales	18 243,40	19 094,79
<u>474 433,25</u>	Autres dettes	57 089,78	42 221,40
<u>154 811,55</u>			
154 767,18			
44,37			
<u>19 538,21</u>	<u>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</u>	<u>103 644,04</u>	<u>124 070,52</u>
<u>822 649,56</u>	<u>TOTAL DETTES</u>	<u>201 088,70</u>	<u>214 033,09</u>
<u>918 404,92</u>	<u>TOTAL DU BILAN</u>	<u>846 621,24</u>	<u>918 404 ,92</u>

COMMENTAIRES

1. RAPPORT FINANCIER

Tous les résultats sont donnés **hors taxes**.

Ce rapport financier respecte les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi toutes les sommes correspondent à l'année comptable 2003.

En plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31 décembre 2003 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association.

Côté Recettes :

I. Cotisations et abonnements

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 2003 : c'est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 2003, les cotisations perçues sont celles de l'année 2004 et non celles de l'année 2003.

Depuis l'an passé, nous distinguons « **Cotisations** », qui correspondent à l'adhésion à l'Association, et « **Abonnements** » qui correspondent au choix du BGV et/ou du Bulletin Vert et/ou de PLOT lequel intervient dans le rapport financier 2003 pour la première fois en temps que périodique.

II. Publicité

Cela correspond aux publicités parues dans les Bulletins Verts de 2003.

III. Vente de brochures

Cela correspond aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues par correspondance.

IV. Produits financiers

Selon les disponibilités de la trésorerie, nous achetons ou vendons des SICAV et nous dégageons ainsi des recettes.

V. Prestations de service

Certains collègues français s'abonnent par notre intermédiaire à l'Association belge des professeurs de mathématiques de langue française, et vice versa. Chaque année nous faisons le bilan et l'association qui a le plus encaissé reverse sa part à l'autre.

VI. Souscription à "EVAPM"

Tests de Seconde cette année.

VII. Produits exceptionnels

En 2003, les Régionales de Nantes et de Nice n'ont pas touché leur **ristourne en "liquide"** car elles n'ont pas envoyé les documents nécessaires.

Les sommes non versées aux Régionales restent à la disposition du National.

Figure aussi le montant des **ristournes en brochures** non utilisées par les Régionales

La bourse versée les autres années, par la CEE pour des recherches sur des bases européennes communes d'évaluation (**EMS**) est arrivée à son terme.

VIII. Ristournes aux Régionales.

Elles sont indiquées en négatif dans les recettes, pour des raisons comptables : des recettes prévues et non effectuées.

La somme indiquée correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 2004. Cette somme est calculée à partir des adhérents 2003, elle doit donc figurer dans le rapport financier 2003 (voir préambule).

Côté dépenses :

I. Publications

Six Bulletins, six BGV, quatre PLOT, nombreuses éditions de brochures et rééditions, ainsi que des co-diffusions.

II. Vie de l'Association

1) Frais de fonctionnement

Pour un meilleur fonctionnement du Bureau, plusieurs lignes téléphoniques chez des collègues sont payées directement par l'association.

2) Traitement des employés

Nous employons à Paris deux secrétaires à plein temps et un personnel chargé de l'entretien. De plus une secrétaire à mi-temps travaille à Besançon en rapport avec les tests EVAPM, PUBLIMATH et la composition de brochures. Nous avons aussi depuis mai 2002 un « emploi-jeune » dont le salaire est peu supérieur à la subvention que nous touchons (Cf. Recettes « Autres produits exceptionnels »).

3) Personnels extérieurs :

Il s'agit de la société de comptabilité qui supervise le travail de la secrétaire comptable

5) Remboursement de frais : ce poste, important (à comparer avec les recettes liées aux seules « cotisations »), est en légère diminution par rapport à 2002.

III. Frais de port et de routage

Pour le Bulletin Vert et PLOT, le port comprend la manutention et les frais postaux.

Pour le BGV, les frais de port comprennent seulement les frais postaux, tandis que les frais de manutention sont inclus dans les frais d'impression.

IV. Frais EVAPM

Ils correspondent aux frais de fabrication des tests EVAPM 2°, ainsi qu'au stockage et à l'affranchissement des brochures EVAPM

V. Charges exceptionnelles :

1. Subvention et publicité : 0 cette année.
2. Reversement abonnements jumelés et cotisation à la FEAPM.

Cela correspond à ce que nous reversons aux quatre associations pour lesquelles des abonnements jumelés sont proposés (AFEF, APBG, APISP et UDP).

- 3) Dotations aux amortissements. C'est la dépréciation, constatée au cours de l'exercice, sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique, ...).
- 4) Frais divers. Cela correspond à des différences de versement sur certaines factures ou cotisations, à des créances irrécouvrables et à des frais bancaires, par exemple pour toucher les chèques venant de banques étrangères.

V. *Variation du stock*

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/2003) - valeur du stock initial (au 1/1/2003) C'est une dépense négative, d'autant plus grande en valeur absolue que nous avons investi en brochures.

3. BILAN.

Il est fourni par l'expert comptable et indique la « richesse » globale de l'Association.

On y lit que l'exercice 2003 est déficitaire de 58 839,29 € (différence entre les recettes et les dépenses vues au Rapport financier). ce qui peut sembler paradoxal car nous avons eu environ 800 adhérents de plus mais des recettes en baisse par suite de tarifs attractifs. Il faut aussi noter la disparition de la subvention EMS, et le fort investissement en brochures APMEP nouvelles ou rééditées.

Au chapitre des « immobilisations incorporelles » c'est-à-dire les équipements, notamment matériels informatiques, certains ont été « sortis d'immobilisation » car obsolètes, d'autres ont été achetés, mais pour un montant moindre que celui des sorties d'immobilisation. Par ailleurs le montant des valeurs mobilières de placement est voisin du budget annuel de l'Association, ce qui paraît sage.

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité le 14 mars 2004.

Christiane ZEHREN et Françoise MAGNA

IV – RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITE NATIONAL

Conformément aux statuts votés en octobre 2000, le quart du Comité National est à renouveler en 2004, soit la moitié des sièges régionaux. Cette année, deux régionales dont les représentants étaient renouvelables, n'ont pas présenté de candidat : il s'agit de celles de Nantes et de Picardie..

Les élections se déroulent par correspondance, conformément à l'article 11 du règlement intérieur.

DECLARATIONS DE CANDIDATURE

REGIONALE d'Aix-Marseille:

Titulaire: Roger GUENON

Suppléant: Gérard COPPIN

Professeurs en collège, nous répondons favorablement à la demande du Comité de représenter la Régionale d'Aix-Marseille au niveau national afin de maintenir une étroite liaison entre les 2 instances.

Par notre collaboration nous souhaitons apporter le dynamisme régional de notre association, faciliter l'intégration de jeunes collègues et ainsi assurer la continuité du travail entrepris notamment dans l'utilisation des TICE.

REGIONALE d'Aquitaine:

Titulaire: Jean Charles POURTIER

Engagé dans la régionale depuis plusieurs années, je souhaite participer aux travaux du national pour mieux appréhender, les enjeux de notre discipline et participer au développement de notre association.

Je me présente aussi à l'élection du Comité pour représenter notre régionale.

REGIONALE de Basse-Normandie:

Titulaire: Richard CHOLET

Suppléant: Jérôme JOUSSET

Enseignants et adhérents à l'APMEP depuis plusieurs années, nous nous intéressons aux questions pédagogiques liées aux mathématiques et à leurs applications, ainsi qu'à l'avenir de l'enseignement des mathématiques et des conséquences sur la formation des élèves qui nous sont confiés.

Nous souhaitons faire le lien entre la Régionale et la Nationale, surtout au moment où la régionale de Basse-Normandie doit organiser les journées de 2005.

Nous souhaitons aussi soutenir les actions permettant d'obtenir les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs fixés dans les programmes (horaires, formation continue, IREM, ...).

REGIONALE de Bretagne Occidentale:

Titulaire: Jacques KERNEIS

Suppléant: Jacqueline CROGUENNEC

Je fais acte de candidature au Comité National pour représenter la régionale de Bretagne Occidentale. Lors de notre assemblée générale du 29 novembre 2003, j'ai obtenu le soutien de la Régionale: ma suppléante sera Jacqueline Croguennec. Je suis membre de l'APMEP depuis 1972 et membre du comité de la régionale de Bretagne Occidentale depuis 1997; j'y occupe les fonctions de trésorier adjoint depuis 2001.

REGIONALE de Franche Comté:

Titulaire: François PETIARD

Suppléant: Loïc MAZO

Nous présentons notre candidature afin que la Régionale de Franche-Comté soit présente au sein du Comité National de l'APMEP.

REGIONALEd'Ile de France:

Titulaire: Konrad RENARD

Suppléant: Jean Pierre MASSOLA

Enseignants en lycée (BTS et classes STI) et en IUFM (formation des futurs professeurs des écoles), nous présentons notre candidature au Comité National de l'APMEP afin de participer à la vie de notre association et d'y apporter le point de vue de la régionale d'Ile-de-France.

REGIONALE de Limoges:

Titulaire: Michel SAUVAGE

Suppléant: Claude MORIN

Michel SAUVAGE , professeur au collège Pierre de Ronsard à Limoges: " Membre de la commission collège et ancien représentant de la régionale de Limoges au comité national, je souhaite défendre à nouveau l'enseignement des maths (horaires, programmes, formations, libertés, ...) au sein de cette instance." Suppléant: Claude MORIN, professeur au lycée Gay-Lussac à Limoges.

REGIONALE de Rennes:

Titulaire: Bernard Le FEUVRE

Suppléant: Rémi BELLOEIL

Je suis candidat au comité national et je vous envoie le texte pour me présenter. La régionale de Rennes me soutient et Philippe Bardy vous en enverra la confirmation. Je suis professeur au lycée René Cassin de Montfort. J'ai fait partie de différents groupes de recherche IREM (utilisation de logiciels dans notre enseignement) et je continue actuellement cette recherche dans un groupe INRP qui élabore un logiciel d'aide en analyse pour les élèves du lycée. Je trouve qu'il faut quelqu'un J'ai participé à l'organisation des journées nationales de Rennes 2002.

J'accorde de l'importance au travail en groupe avec la "mutualisation" des connaissances et aux échanges interdisciplinaires. Je peux contribuer, au sein du comité national, à une réflexion sur l'utilisation des logiciels, mais ce qui me paraît important c'est d'écouter mes collègues de la régionale, diffuser le maximum d'informations et de débattre de l'enseignement des mathématiques. C'est pourquoi je souhaite devenir membre du Comité National de l'APMEP, Rémi Belloeil étant mon suppléant.

REGIONALE de Toulouse:

Titulaire: Hervé PIQUES

Suppléant: Frédérique FOURNIER

J'adhère totalement au principe : « l'APMEP sera ce que nous en ferons tous ensemble ». La régionale de Toulouse doit être représentée au comité national. Je souhaite tenter de faire le lien, le plus fidèle possible avec le national, comme le faisait déjà si bien Roseline Cases ! Sur le plan individuel, j'ai très largement un profil « tice ». J'ai fait partie pendant un an d'un groupe de travail national APMEP dont Régis Goiffon était responsable, et dont la mission principale était d'établir un cahier des charges du portail mathématique idéal, pour notre association. Je militerai pour un emploi raisonné des « tice » mais débattrai avec intérêt également des autres sujets, afin d'aider à définir des positions claires pour notre association. Je fais partie sur Toulouse du groupe IREM « enseignement des mathématiques et tice ». Je participe également à la commission inter IREM math info. Je réfléchis au sein de ce groupe à l'aspect math et internet, j'aide à la réflexion sur le nouveau portail des IREM et PubliREM, en liaison avec Publimath. Très engagé dans la vie des IREM, je souhaite m'engager davantage dans la vie de notre association.

REGIONALE de:Champagne-Ardennes:

Titulaire: Arnaud GAZAGNES

Suppléant: Delphine BOURGEOIS

Arnaud GAZAGNES - Lycée Marie de Champagne, Troyes (10)

Je suis enseignant depuis 8 ans et en poste dans mon lycée depuis 2 ans, ce qui m'a permis de connaître différents niveaux d'enseignement dans différents établissements. Adhérent depuis la première heure à l'APMEP, j'ai choisi de militer non seulement "sur le terrain" mais aussi dans le Comité de ma Régionale, lieu de nombreux échanges. J'ai déjà eu un mandat de 4 ans au Comité National ; dans cet esprit d'échanges, maintenant entre Régionales, c'est une expérience que je souhaite renouveler.

REGIONALE d'Orléans-Tours:

Titulaire: Olivier MIMEAU

Suppléant: Jean TOROMANOFF

Enseignant en collège ZEP depuis 5 ans, Je fais partie du comité de la régionale depuis 3 ans. A ce titre, je suis impliqué dans la préparation des Journées Nationale d'Orléans. Je suis par ailleurs intéressé par les interventions auprès des élèves en grande difficulté (Classes Relais, ...), ainsi que par l'utilisation des TICE en classe.